

Le montant des taxes payées pour la protection des cotonnades s'élève à au-delà de \$4,000,000. Le peuple paye donc environ \$500 de taxes pour chaque homme, femme et enfant employés dans les manufactures de coton.

La revision du tarif qui eut lieu en 1894, loin de remédier à cet état de chose, n'a fait que rendre encore meilleure la position des monopoleurs de cotonnades. Ce qui le prouve, entre autres choses, c'est la hausse qui eut lieu sur les parts actions lorsque le nouveau tarif fut présenté devant la chambre.

### MONOPOLE DE LA QUINCAILLERIE

Il s'est formé des monopoles dans toutes les branches de cette industrie. Nous citons :

Le "Wire Nail Combine" : qui comprend pas moins d'une douzaine de manufactures de toutes sortes.

Le "Canadian Tack Combine", comprenant trois ou quatre manufactures.

Le "Horse Shoe Combine", le "Bar Iron Combine", et le "Pressed Wrought Spike Combine."

Ces monopoles sont liés ensemble de manière à n'en faire au fond qu'un seul—absolument de la même manière que le monopole des cotonnades.

Eux aussi contrôlent absolument le marché et excluent toute compétition intérieure et extérieure. Voyons ce qu'il en coûte au peuple pour maintenir la protection sur les ferromeries :

Nos importations de ferromeries de toutes sorte ont atteint le chiffre de \$3,844,000 et le droit s'est élevé à \$2,457,000, auquel il faut ajouter 40 par cent, c'est-à-dire \$982,000 pour les profits des importateurs et des marchands détailliers, soit en tout \$3,439,800. Nous avons manufacturé au Canada des ferromeries pour un montant à peu près aussi élevé que celui de nos importations, et il n'est pas du tout exagéré de dire que la taxe payée par les consommateurs est au-delà de \$3,000,000, soit en tout 6½ millions pour toutes les taxes payées par le peuple sur les ferromeries.

Mais il n'y a pas que les manufactures de ferromeries qui soient protégées par le gouvernement : le peuple paye en outre de cela des taxes énormes pour protéger le fer en guense.

Nous avons importé, en 1894, 46,106 tonnes, sur lesquelles il a été payé un droit de \$179,000, plus \$71,800 pour les profits des marchands à 40 par cent. Il a été manufacturé ici, en la même année 1894, 56,000 tonnes, pour lesquelles le gouvernement a payé \$112,000 de prime, c'est-à-dire \$2 par tonne. Le prix a en outre été augmenté de \$3 par tonne grâce aux droits de douane imposés sur cet article. Il en résulte que le peuple a payé pour toutes taxes sur le fer en guense la somme énorme de \$585,100 en allouant seulement 25 par cent pour le profit du commerce sur ces taxes. La valeur d'une tonne de fer en guense est de \$10 et le montant de la protection par tonne est de \$10.50, c'est-à-dire au-delà de 100 pour cent.

### MONOPOLE DES CORDAGES

Le nom de cette coalition commerciale est "The Consumers Cordage Company".

To  
et tout  
les cord  
gère.  
centain  
Le  
des fort  
Le  
élevé qu  
Par  
taxes do  
Voi  
Les  
riz non  
cent de  
de riz ne  
millions  
sur ce riz  
des manu  
De c  
n'a retiré  
Le p  
affiné. A  
ées, les d  
affiné. éta  
Canada es  
ayée par  
res. Sur  
a retiré  
ayée que  
our la plu  
A la  
ncre brut  
affiné.  
Nous  
Canada, au  
il n'y  
posé sur  
En 18  
y avait e